

Réussir votre projet industriel international

MASTER « Entrepreneuriat Technologique et Industriel »

Objectifs de la formation

Le Master Entrepreneuriat Technologique et Industriel a pour objectif d'apporter les compétences nécessaires à la réussite d'un projet entrepreneurial (création-reprise-intrapreneuriat), dans un contexte industriel ou technologique (informatique, mobilité, environnement, énergie, matériaux, production). Il s'adresse à des étudiants souhaitant renforcer leur profil technique et acquérir des compétences entrepreneuriales, managériales, stratégiques et financières. Ces connaissances sont directement mises en pratique pour initier et gérer un véritable projet entrepreneurial.

La formation permet aux diplômés de développer une sensibilisation forte à la création de valeur et à l'innovation. Elle répond également aux exigences d'autonomie, d'écoute, de polyvalence, d'agilité et de capacité à prendre des décisions d'ordre stratégique.

L'enseignement est assuré par des enseignants chercheurs et des professionnels qui apportent leurs connaissances académiques et pratiques de l'entrepreneuriat et de la gestion de projet innovant.

Programme

Formation théorique - 420 heures (378 h en contrat de professionnalisation)

Technologie - 74 heures

- › Acquérir les connaissances technologiques nécessaires pour développer un projet dans un domaine précis.

Entrepreneuriat : fondements théoriques - 74 heures

- › Développer des capacités d'analyse dans un contexte entrepreneurial,
- › Analyser les éléments indispensables au choix de lancement d'un projet entrepreneurial et innovant,
- › Faire des choix stratégiques et les justifier.

Manager, reprendre et créer son entreprise - 74 heures

- › Définir et appliquer les outils et les méthodologies nécessaires à la gestion d'un projet innovant
- › Gérer un projet de création, reprise et management d'entreprise

Projet entrepreneurial - 120 heures en autonomie et 36 heures en présentiel

- › Construire un projet entrepreneurial technologique en rassemblant les éléments indispensables au lancement d'une nouvelle activité innovante.
- › Renforcer ses capacités d'entreprendre,
- › Manager un projet en équipe pluridisciplinaire,
- › Mettre en pratique les outils et méthodologies présentés dans les unités de valeurs : Fondements théoriques (FTE), Technologie (TMETI), et Manager, Reprendre et Créer son Entreprise (MRCE).

► Public

Entrée uniquement en M2 :
Être Titulaire d'un bac +4 ou d'un M1
Être Titulaires d'un diplôme de niveau inférieur et justifiant d'une expérience professionnelle minimum de trois années, sous condition d'acceptation de la commission pédagogique de Validation des Acquis Professionnels (VAP).

► Intervenants

Professeurs d'Université, Maîtres de Conférences, Enseignants Chercheurs et Professionnels expérimentés de l'industrie.

► Durée de la formation

- 1 année (à compter du mois de septembre)
- › 5 mois de formation théorique (420h) et 6 mois de stage en entreprise.
 - › En contrat de professionnalisation : 378h de formation théorique et 1229h de stage pratique.

► Dépôt des dossiers

De décembre à mai

► Tarif et calendrier

Rendez-vous sur www.utbm.fr
rubrique Formation Continue



MASTER « Entrepreneuriat Technologique et Industriel »

Langue vivante - 42 heures (facultatif en contrat de professionnalisation)

➤ Au choix

Options

- Participation au programme “Les Entrepreneuriales” ou équivalent
- Projet de recherche dont le but est d’initier l’étudiant à une méthodologie de recherche sur un sujet relevant des objectifs de l’entrepreneuriat (approche contextualisée, mise en perspective, réflexion structurée et critique...). Cette recherche doit être en lien avec le stage ou le projet entrepreneurial.

Stage de 6 mois

- Dans un contexte d’entrepreneurial, les missions confiées aux étudiants sont de créer ou développer de nouvelles activités dans une entreprise et de manager un projet innovant.

Aspect pédagogique

La formation est conçue sur le principe de la formation-action. Elle prévoit l’alternance complémentaire d’apports théoriques et méthodologiques. Les participants s’appuient sur leur pratique professionnelle pour comprendre, analyser, étayer et agir.

L’évaluation se fera en continu, module par module. Une partie importante de l’évaluation concernera la mise en œuvre du projet entrepreneuriale (rapports intermédiaires et Business Plan) et le rapport de fin de formation suivi d’une soutenance.

Procédures d’admission

L’admission des candidats à la formation initiale ou continue de Master de niveau 1 ou de niveau 2 est prononcée par le jury d’admission de la mention. Un procès-verbal d’admission est dressé à l’issue de la procédure d’admission. Une liste d’attente pourra le cas échéant être établie.

Contrôle des connaissances et délivrance du diplôme

Le contrôle des connaissances s’effectuera par au moins l’une des évaluations suivantes :

- ▶ Contrôle continu sous forme de travaux pratiques, tests, devoirs, exposés, etc...
- ▶ Examens(s) intermédiaire(s), épreuves individuelles écrites ou orales,
- ▶ Examen final,
- ▶ Exposé oral, rapport écrit,
- ▶ Réalisation d’un projet.

Un minimum d’une évaluation est nécessaire au sein de chaque UE.

Contacts

- ▶ Formation continue

Tél. 03 84 58 31 21
formation.continue@utbm.fr

- ▶ Responsable de la formation

Katy Cabaret
Katy.cabaret@utbm.fr

n° d’existence 4390P001890



En partenariat avec :

